

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Majeurs

Création de la pièce :

- acte de naissance avec filiation
- justificatif de domicile datant de **moins de 6 mois**
- 2 photos d'identité (prises chez le photographe)

Renouvellement :

- justificatif de domicile datant de **moins de 6 mois**
- 2 photos d'identité (prises chez le photographe)
- ancienne carte d'identité sécurisée (bleutée)

Perte ou vol :

idem que pour la création + déclaration de perte ou vol

Mineurs

Création :

- acte de naissance avec filiation
- justificatif de domicile datant de **moins de 6 mois**
- 2 photos d'identité (prises chez le photographe)
- copie du livret de famille des parents
- copie carte d'identité du parent signataire de l'autorisation parentale
- attestation du parent précisant qu'il héberge l'enfant depuis au moins 3 mois

éventuellement

- si parents divorcés : jugement de divorce en entier

Renouvellement :

- justificatif de domicile des parents datant de **moins de 6 mois**
- 2 photos d'identité (prises chez le photographe)
- ancienne carte d'identité sécurisée (bleutée)
- copie carte d'identité du parent signataire de l'autorisation parentale

Perte ou vol :

idem que pour la création + déclaration de perte ou vol

PASSEPORT

Majeurs

Création de la pièce :

- acte de naissance avec filiation
- justificatif de domicile datant de **moins de 6 mois**
- 2 photos d'identité (prises chez le photographe)
- timbre fiscal à 88 €

Renouvellement :

- justificatif de domicile datant de **moins de 6 mois**
- 2 photos d'identité (prises chez le photographe)
- ancienne carte d'identité sécurisée (bleutée)
- timbre fiscal à 88 €

Perte ou vol :

idem que pour la création + déclaration de perte ou vol

Mineurs

Création :

- acte de naissance avec filiation
- justificatif de domicile datant de **moins de 6 mois**
- 2 photos d'identité (prises chez le photographe)
- copie du livret de famille des parents
- copie carte d'identité du parent signataire de l'autorisation parentale
- attestation du parent précisant qu'il héberge l'enfant depuis au moins 3 mois
- timbre fiscal à 44 € pour mineur de 15 ans et plus
- timbre fiscal à 19 € pour mineur de moins de 15 ans

éventuellement

- si parents divorcés : jugement de divorce en entier

Renouvellement :

- justificatif de domicile des parents datant de **moins de 6 mois**
- 2 photos d'identité (prises chez le photographe)
- ancienne carte d'identité sécurisée (bleutée)
- copie carte d'identité du parent signataire de l'autorisation parentale
- timbre fiscal à 44 € pour mineur de 15 ans et plus
- timbre fiscal à 19 € pour mineur de moins de 15 ans

Perte ou vol :

idem que pour la création + déclaration de perte ou vol

Demandeur devant prouver sa nationalité française : (à fournir copie du Certificat de Nationalité Française)

- demandeur né en France de deux parents étrangers
- demandeur né en France ou dans les anciens T.O.M. ou rapatriés d'Afrique du Nord de parents nés à l'étranger y compris dans les anciens T.O.M. ou rapatriés d'Afrique du Nord
- demandeur né à l'étranger ou dans les anciens T.O.M. ou rapatriés d'Afrique du Nord de parent(s) né(s) à l'étranger y compris dans les anciens T.O.M. ou rapatriés d'Afrique du Nord
- demandeur né à l'étranger ou dans les anciens T.O.M. ou rapatriés d'Afrique du Nord de parent(s) né(s) en France